



Affiché le 17/03/2023

DEPARTEMENT des ALPES-MARITIMES

Communauté de Communes du Pays des Paillons

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

OBJET : Adhésion à la plateforme d'information touristique APIDAE**Décision n° 23 03 11**

L'an deux mille vingt-trois, le jeudi 16 mars, à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire, légalement convoqué le dix mars deux mille vingt-trois, s'est réuni à Blausasc, au siège de la Communauté de Communes du Pays des Paillons.

Étaient présents : Messieurs Cyril Piazza, Francis Tujague, Pierre Donadey, Maurice Lavagna, Michel Lottier, Gérard Branda, Madame Christine Beille-Tourscher, Monsieur Michel Calmet, Madame Monique Giraud-Lazzari, Messieurs Noël Albin, , Mesdames Martine Brun, Evelyne Laborde, Madame Michèle Maurel, Monsieur Alain Alessio, Madame Lykke Saviane, Monsieur Gérard De Zordo, Madame Nadine Ezingard, Monsieur Alain Michellis, Madame Nicole Colombo, Monsieur Armand Gasiglia, Madame Marie-Thérèse Barrios-Breton, Monsieur Jean-Claude Vallauri, Mesdames Christiane Blanc-Ricort, Béatrice Ellul, Monsieur Serge Castan et Madame Germaine Millo formant la majorité des membres en exercice.

Absents représentés : Monsieur Jean-Marc Rancurel par Mme Germaine Millo, Monsieur Christian Dragoni par Mme Beille-Tourscher

Absents : Madame Sandrine Barralis, Monsieur Gérard Saramito

Madame Evelyne Laborde a été nommée secrétaire de séance

Monsieur Pierre DONADEY, Vice-Président délégué aux déplacements et au développement touristique de la CCPP, précise que Céline Ricord, responsable pôle marketing du Comité Régional du Tourisme Côte d'Azur France, et Nathalie Dalmasso, responsable pôle content marketing et digital du Comité Régional du Tourisme Côte d'Azur France ont présenté la base de données touristique APIDEA en bureau des maires, le 23 février dernier.

Cette base de données, 1^{er} réseau national d'informations touristiques sur l'ensemble des régions grand Est, permet à chaque territoire de garder la maîtrise de ses données touristiques, de les enrichir et de les mettre au service de ses stratégies et usages. Elle est un des principaux outils de partage des offices de tourisme Azuréen.

Monsieur Pierre DONADEY propose que la Communauté de Communes souscrive une licence APIDAE (1400€HT/an).

Il propose également que l'agent de la CCPP chargée de la promotion touristique suive une formation de 3 jours afin de devenir la référente APIDAE pour le Pays des Paillons. Au vu de l'important travail de mise à jour qu'il faudra réaliser, un second agent communautaire suivra cette formation. Les communes qui souhaitent alimenter cette plateforme en direct pourront le faire sous réserve que des agents municipaux suivent également la formation APIDAE (750€/pers).

Pour les autres communes, les membres du groupe de travail « développement touristique » transmettront les informations à la référente.

Le but étant de coordonner et centraliser les données touristiques du territoire, en concertation avec les membres du groupe de travail « développement touristique ».

Si cette proposition est acceptée, le Comité Régional du Tourisme Côte d'Azur France laissera à la CCPP la propriété des objets touristiques qu'il a déjà saisis sur cette plateforme.

**Le Conseil communautaire, ouï l'exposé de son Vice-président,
après en avoir délibéré,**

- **Décide** que la CCPP souscrive une licence APIDAE pour un coût de 1400 € HT/an
- **Décide** que la CCPP forme 2 agents pour un coût de 1500 € HT
- **Propose de consulter les communes afin de déterminer** celles qui souhaitent saisir elles-mêmes leurs données sur la plateforme APIDAE

Nombre de conseillers en exercice : 30

Nombre de présents : 26

Nombre de votants : 28

Pour : Messieurs Cyril Piazza, Francis Tujague, Pierre Donadey, Maurice Lavagna, Michel Lottier, Gérard Branda, Jean-Marc Rancurel Madame Christine Beille-Tourscher, Monsieur Michel Calmet, Madame Monique Giraud-Lazzari Messieurs Noël Albin, Mesdames Martine Brun, Evelyne Laborde, Monsieur Gérard Saramito, Madame Michèle Maurel, Monsieur Alain Alessio, Madame Lykke Saviane, Monsieur Gérard De Zordo, Madame Nadine Ezingear, Monsieur Alain Michellis Madame Nicole Colombo, Monsieur Armand Gasiglia, Madame Marie-Thérèse Barrios-Breton, Monsieur Jean-Claude Vallauri, Mesdames Christiane Blanc-Ricort, Béatrice Ellul, Monsieur Serge Castan et Madame Germaine Millo

Contre : /

Abstentions : /

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits, pour expédition conforme.

LA SECRÉTAIRE DE SÉANCE
E. LABORDE



LE PRÉSIDENT
C. PIAZZA



AR Prefecture

006-240600593-20230316-CC230311-DE
Reçu le 17/03/2023

PRESENTATION D'APIDAE

Communauté de Communes du Pays des Paillons

CÔTE d'AZUR
FRANCE

#COTEDAZURFRANCE

COMITÉ RÉGIONAL DU TOURISME
CÔTE d'AZUR
FRANCE

DÉPARTEMENT
DES ALPES-MARITIMES

Explore France™ 

1 | UN RESEAU, UNE PLATEFORME, DES SERVICES

CÔTE d'AZUR
FRANCE

Un petit rappel historique

Réseau d'information touristique né en 2005 en région Auvergne-Rhône-Alpes.

Ambition initiale : **mutualiser la gestion de la donnée touristique.**

En novembre 2015 : changement de nom – le réseau s'appelle désormais **APIDAE**





La plateforme APIDAE : raison d'être

APIDAE est un entrepôt de données, utilisée pour gérer de façon **collaborative** les informations touristiques de l'ensemble des territoires couverts.

La plateforme permet de :

- saisir,
- stocker,
- exploiter les **informations touristiques** (hébergements, musées, événements, visites...)

pour renseigner les visiteurs sur l'offre des destinations des membres du réseau.



Diffusion de l'information

➔ **L'information touristique** est diffusée :

- à l'accueil,
- par téléphone
- par email

+ **elle est utilisée pour alimenter :**

- les sites web et mobiles,
- les bornes interactives,
- les panneaux d'informations,
- les éditions...

APIDAE est devenue la plateforme leader en France pour créer, enrichir, lier, exploiter toutes les données touristiques des territoires

Chiffres clés 2022

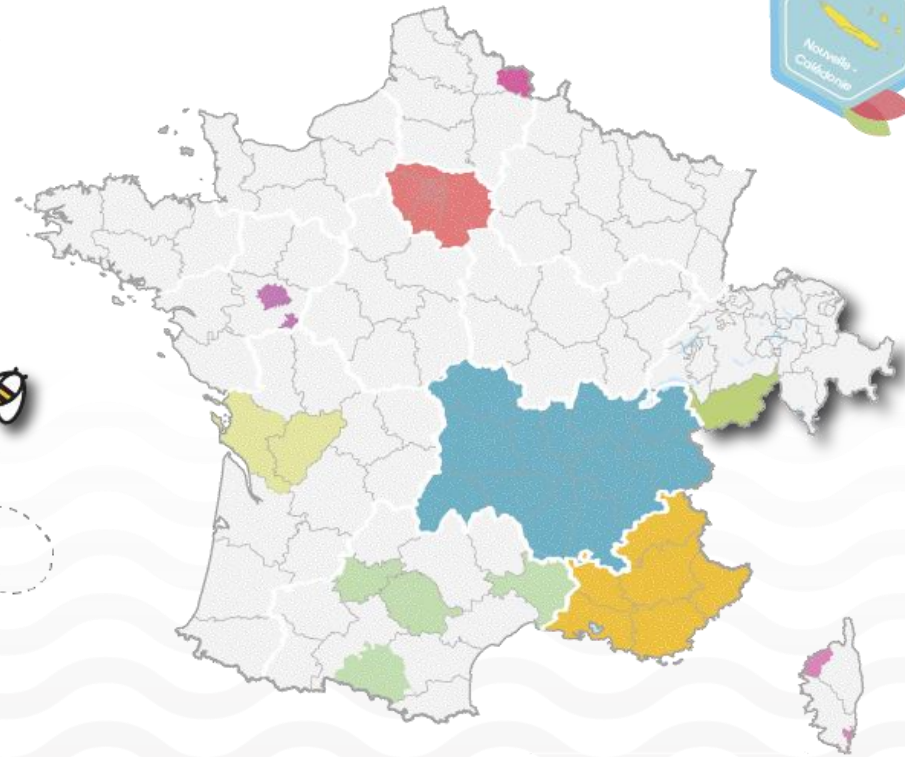
900 clients

3200 réalisations

457 000 données

25 800 utilisateurs

13 millions données échangées par jour



APIDAE est une SCIC SA à capital variable

Société

- Société inscrite au **Registre du Commerce et des Sociétés**
- Soumise aux **impératifs** de bonne gestion et d'innovation

Coopérative

- **1 structure = 1 voix en AG**
- **Pas de plus value** sur les parts sociales
- Réserves impartageables & **bénéfices réinvestis**

D'Intérêt Collectif

- Permet d'associer toute **personne physique** ou **morale de droit privé ou public** autour d'un projet commun

Elle compte 225 sociétaires...

A noter : pas d'obligation d'être sociétaire pour intégrer APIDAE



Pour résumer

APIDAE est une plateforme qui permet à chaque territoire :

- de garder la maîtrise de ses données touristiques,
- de les enrichir,
- de les mettre au service de ses stratégies et de ses usages.

Elle facilite la mise en relation entre tous les acteurs de l'écosystème touristique.

2 | APIDAE DANS LES ALPES-MARITIMES



CÔTE d'AZUR
FRANCE



Qui utilise APIDAE ?

APIDAE est aujourd'hui déployé dans tout le département des Alpes-Maritimes

La grande majorité des Offices de Tourisme et bureaux d'Informations touristiques utilisent APIDAE.

En cours d'intégration en 2023 :

- Office de Tourisme Intercommunal de la CASA
- Et... la Communauté de Communes du Pays des Paillons

Qui saisit ?

Seuls les Offices de Tourisme/Bureaux d'informations Touristiques gèrent les informations de leurs territoires

+ certains acteurs comme : Département 06, Parc National du Mercantour, PNR des Préalpes d'Azur, Pays Vallées d'Azur Mercantour

- Pas de saisie directe par les prestataires d'activités ou les hébergeurs.
- L'Office de Tourisme/Bureau d'information Touristique est seul propriétaire des fiches de son territoire.

Pour le CRT Côte d'Azur France

- Il est collaborateur des fiches mais ne saisit pas sauf exceptionnellement.
- Il a le rôle d'animateur du réseau avec une personne dédiée en interne.

Comment sont diffusées les données ?

1 seule source de données pouvant être utilisés par différents acteurs de l'écosystème touristique

Exemples d'application

L'Office de Tourisme pour

- bureau d'accueil
- site web
- éditions
- application mobile
- panneaux d'informations
- ...

Le CRT Côte d'Azur France pour

- site web www.cotedazurfrance
- éditions pros
- agenda des évènements
- ...

Un prestataire privé
« diffuseur » de données
Exemple Nice-Matin avec le guide de l'Eté



Etat de votre offre dans APIDAE

160 fiches existantes

BENDEJUN : 5

BERRE-LES-ALPES : 5

BLAUSASC : 11

CANTARON : 6

COARAZE : 12

CONTES : 38

L'ESCARENE : 14

LUCERAM : 19

PEILLE : 31

PEILLON : 17

TOUET-DE-L'ESCARENE : 2

3 | ELEMENTS PRATIQUES

CÔTE d'AZUR
FRANCE

Quel coût ?

Montant d'abonnement annuel à APIDAE

Pour la Communauté de Commune ou une Mairie, le montant est de **1 400€ HT / an.**

Comment se former ?

Il faut prévoir les deux modules :

- 1) APIDAE 1 = Saisir des données et utiliser Apidae = 500€ / personne (tarif éventuellement réduit suivant nombre de personnes)
- 2) APIDAE 2 = Gérer ses projets print et web à partir d'Apidae = 250€ / personne

Transfert des données ?

Dès lors que la formation est faite et que la partie saisie est opérationnelle, le CRT transfèrera la propriété de vos fiches.

Plus besoin de tout ressaisir. Il faudra vérifier et compléter l'offre....

Le CRT Côte d'Azur France accompagnera à chaque étape.